

**Il y a 152 ans...**

## **Guet-apens sur la route de Feurs**

Un voiturier met en fuite deux brigands qui voulaient le dépouiller

*Le "Journal de Montbrison du" 27 février 1851 nous relate un fait divers qui s'est déroulé il y a un siècle et demi sur les routes de la Plaine : rien moins qu'un acte de brigandage.*

### **Entre chien et loup**

Le 22 février 1851, sur les 7 heures ½ du soir, Benoît Dumas, voiturier au service de M. Dufour, marchand de vin à Saint-Germain-Laval marche sur le bord de la grand-route de Roanne à Saint-Etienne (la nationale n° 82). Il dirige seul plusieurs voitures chargées de tonneaux de vin en cheminant en tête des chevaux de la première charrette. Le village d'Epercieux est dépassé, et Feurs n'est plus qu'à une demi-lieue. Heureusement ! Car c'est l'heure crépusculaire. Une mauvaise rencontre est toujours possible.

### **Deux brigands : le *grand* et le *petit***

Benoît arrive déjà tout près la belle propriété de M. Bouchetal-Laroche. Mais laissons parler le chroniqueur de l'époque :

*"Un individu d'une haute stature sortant subitement de derrière une haie lui demande la bourse ou la vie. Au même instant, un autre individu plus petit que le premier, s'approcha de son camarade et lui dit à haute voix : "c'est un trimbaleur de ouate, il doit avoir de l'atout, il faut le refroidir", (c'est un roulier, il doit avoir de l'argent, il faut le tuer). Aussitôt, le voiturier qui, sans comprendre l'argot, voyait bien qu'on allait lui faire un mauvais parti s'arma de son couteau et attendit".*

### **Un rugissement horrible**

*"Les deux malfaiteurs se jetèrent sur lui et une lutte vigoureuse s'engagea entre eux ; se voyant à bout de force, Benoît Dumas, pour en finir, plongea le couteau qu'il tenait dans le flanc du plus grand des deux brigands qui tomba en poussant un rugissement horrible ; son complice, effrayé, prit la fuite, et le pauvre voiturier, débarrassé, rejoignit ses voitures, abandonnant son couteau dans le flanc de son agresseur".*

### **A la gendarmerie de Feurs**

*"Peu de temps après la gendarmerie, informée de ce fait, se rendit sur le lieu indiqué par le déclarant mais ne trouva ni le malfaiteur ni la trace de son sang. Cependant Benoît Dumas avait ses vêtements en lambeaux ce qui ferait supposer que son récit est exact et qu'il a été vraiment l'objet d'une attaque. La justice informe<sup>1</sup>".*

Retrouva-t-elle le grand malandrin avec un couteau entre deux côtes ? Hélas, nous ne savons comment se finit l'histoire. Mais Benoît l'avait échappé belle et n'avait pas été "*refroidi*". Il en fut quitte pour faire rapiécer ses vêtements et s'acheter un nouveau couteau !

Ce fait divers nous rappelle que le banditisme a existé de tout temps, et que les pirates de la route ne sont pas d'aujourd'hui.

**Joseph Barou**

---

<sup>1</sup> *Journal de Montbrison* du 27 février 1851, n° 1102 ; archives de la Diana.

